



Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

# Rapport moral et d'activités 2021

---

## 1. En résumé : une année marquée par la fin d'un (plusieurs ?) cycle !

L'année 2021 est marquée par de nombreuses fins, mais également plusieurs démarrages de projets importants, voire pour certains structurants pour notre association:

- **Une équipe qui a changé** : Augmentation de la taille de l'équipe, pour passer à 3 salariés (1,9 ETP), avec le départ de Thomas et l'arrivée d'Etienne, pour une nouvelle organisation ! La fin de la présence de l'association à Brioude, mais le début à Ambert, aux Lococotiers.
- **La fin de TAIIST, et une suite envisagée** : Finalisation de la rédaction de l'ouvrage « Des regards sur le test d'activité », prêt à être édité, qui marque la fin du projet !
- **Une étape-clé dans le renouvellement du verger-test** : Plantation de la majorité des arbres du verger-test (700 nouveaux arbres), dans une optique de renouvellement et d'agrandissement du verger-test.
- **La création de la SCIC Ferme de Sarliève** : Ilots Paysans entre comme membre associé, tout en réduisant progressivement son implication le temps de la mise en place des différentes activités.
- **Une évolution dans les perspectives du lieu test de l'Ecopole** : augmentation des difficultés et remise en question du partenariat.
- **Fin du FSE !** : fin inattendue du programme de financement, remettant en question la capacité de l'association à accompagner correctement les testeurs à partir de 2022 !
- **La consolidation de la fonction pépinière de l'association avec le projet PENTAM** : la sortie de test de plusieurs porteurs de projet en maraichage s'installant sur place et souhaitant racheter le matériel loué par Ilots Paysans a stimulé le renouvellement et la consolidation de notre fonction pépinière.
- **Premières sorties de testeurs IP de la couveuse**: les premiers testeurs arrivés à Ilots Paysans et en CAPE avec la couveuse ont terminé leur test en 2021!

Malgré ces changements importants, l'activité d'Ilots Paysans se stabilise progressivement sur son socle qui est l'accompagnement de testeurs et d'accueillants.



Association Îlots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

## 2. Accompagnement de porteurs de projet

### 1. Primo accueil individuels et collectifs

En 2021, Îlots Paysans a reçu au moins une fois **21 porteurs de projet** à l'installation agricole dans le cadre de rendez-vous individuels. Les porteurs de projet qui sollicitent un rendez-vous souhaitent en connaître plus sur le dispositif de test, à la fois pour évaluer sa pertinence pour leur projet, et à la fois pour étudier la faisabilité d'un lancement d'activité via ce dispositif.

Cette année, Îlots Paysans a également participé et/ou animé **3 temps d'accueils collectifs** sur des potentiels lieux-tests : 2 sur la plaine de Sarliève les 04/02 et 06/03, et un sur le lieu-test de la Ferme de la Côte à Laprugne le 04/02. Ces temps d'accueil collectif permettent de présenter à plusieurs porteurs de projet intéressés un lieu-test potentiel. Cela leur permet de croiser les questions pour décider ensuite de l'intérêt de candidater pour le lieu-test.

### 2. Accompagnement vers le test

Une fois le choix du test effectué, nous les accompagnons dans la mise en place effective du test. Dans le courant de l'année 2021, nous avons **accompagné 12 personnes souhaitant commencer leur période de test en 2021 ou début 2022** (6 en 2018, 16 en 2019, 16 en 2020), ce qui s'est traduit concrètement par 8 nouveaux contrats CAPE en 2021 (12 en 2020). **C'est 1/3 de moins qu'en 2020**, alors que le nombre d'entrées par an n'avait cessé d'augmenter jusqu'alors ! Cette baisse du nombre d'entrées annuelles nous questionne, bien qu'il reste cohérent avec notre capacité d'accueil actuelle estimée entre 8 et 10 nouveaux test/an.

- L'année 2020 serait-elle année exceptionnelle, marquée par une accélération temporaire de l'envie de devenir paysan.ne ?
- Le départ de Thomas a-t-il aussi eu un impact sur la capacité de l'association à faire connaître ce dispositif par le bouche à oreille ?

Quoi qu'il en soit, il nous semble cohérent d'accorder plus de moyens pour communiquer sur le dispositif et ainsi permettre à un maximum de personnes d'en bénéficier, à hauteur de ce que nous sommes capable de faire. Nous envisageons pour ce faire **de reprendre l'organisation de « cafés test » en 2022**.

### 3. Accompagnement en phase de test

En 2021, Îlots Paysans a **accompagné 21 personnes, dont 4 sorties et 9 entrées en 2021** (4 en 2017, 5 en 2018, 10 en 2019, 17 en 2020). Cela correspond à **17 personnes maximum accompagnées en même temps**. Une seule personne (entrée en 2021) n'était pas en contrat CAPE mais sous le statut de cotisante solidaire.

Parmi ces **21 personnes, 8 testeurs mènent leur projet en binôme** (donc 4 projets collectifs).

Les activités des testeurs sont les suivantes :

- 12 personnes en maraîchage, dont 1 entrée/sortie sur le lieu-test permanent de l'Ecopôle Val d'Allier.
- 3 personnes en arboriculture sur le verger test, dont 1 entrée/sortie pour la saison 2021
- 1 personne en poulets de chair et poules pondeuses
- 1 personne en kinésiologie animale et humaine (sortie en 2021)
- 1 personne en apiculture
- 1 personne en semences potagères (entrée en 2021)
- 1 personne en fleurs coupées (entrée en 2021)
- 1 personne en paysannerie-boulangerie (entrée en 2021)

Cette liste confirme la **diversification des activités** testées avec 3 nouvelles activités.



En termes de situation financière pour les porteurs de projet, **5 personnes conservent une activité salariée** à temps partiel à côté.

#### 4. Accompagnement en sortie de test

En 2021, sur les **4 porteurs de projets qui ont mis fin à leur Contrat CAPE**, **3 sont en cours d'installation et la dernière a reporté son projet** du fait de problèmes de santé (Marilyne, en kinésiologie animale et humaine).

Manon (sortie en 2020 du lieu test Ecopôle Val d'Allier) recherche du foncier pour son projet en maraîchage et se tourne actuellement vers une opportunité qu'elle avait trouvé après sa sortie de test (Chauriat – 63), mais pour laquelle il faut encore confirmer la présence d'eau.

Luc s'installe en collectif à proximité de Brioude (43), sa courte période de test (1 an) l'a conforté dans son envie de s'installer en tant que maraîcher.

Sonia démarre la mise en place de son verger sur du foncier acquis par Terre de Liens dans le secteur du verger test (St Amant Tallende – 63). Son plan de développement prévoit l'implantation des arbres sur les prochaines années, pour un début de production à 3-4 ans.

Le fait marquant de ces sorties est que ce sont les premières personnes à mettre fin à leur CAPE signé avec la couveuse Starter et accompagnées par Îlots Paysans. Jusqu'à présent, les testeurs qui étaient sortis avaient soit développé leur activité en tant que cotisant solidaire, soit via un CAPE signé avec Naturascop.

## 5. Temps collectifs

Plusieurs temps d'échanges collectifs ont été organisés pendant l'année 2021 :

- Une journée d'échanges de pratiques sur la [planification de cultures](#) en maraîchage le 11 janvier, animée par Thomas.
- Une session sur la thématique de la [mécanique agricole](#), le 1<sup>er</sup> février. Lors de cette journée, les testeurs ont pu en apprendre plus sur le fonctionnement d'un tracteur et d'un motoculteur et s'exercer aux opérations d'entretien de base de ces machines. Cette formation a été animée par Stéphane Durant, mécanicien agricole de l'association La soupape.
- Une journée le 16 mars sur le [sujet de l'installation](#), animée par Romain. Lors de cette journée, les testeurs ont pu échanger sur les différentes démarches et possibilités offertes.
- Une journée sur la [compréhension du sol et l'élaboration d'une stratégie de fertilisation et d'amendement](#), animée par Romain
- Deux demi-journées avec les testeurs en arboriculture sur la [prévention et la gestion des maladies et ravageurs de la pomme](#), et sur la réalisation des [plantations](#), une avec Amélie Armand, ancienne testeuse du verger-test, le 11/02, et l'autre avec Pierre Sauvat, arboriculteur bio du verger de l'étoile, et tuteur du verger-test, le 12/04.

Par ailleurs, l'association est intervenue auprès des étudiants de la formation Pratiques paysannes dans le cadre du module « Être chef d'entreprise », ainsi qu'auprès des étudiants du module « Agricultures et Territoire » du centre clermontois d'AgroParisTech.





### 3. Accompagnement de propriétaires privés et/ou agriculteurs-accueillants

#### 1. En recherche d'associés



La ferme [Lo Gano des Combrailles \(Dontreix-23\)](#), qui avait déjà sollicité l'accompagnement d'Îlots Paysans en 2020 a renouvelé sa demande pour pouvoir accueillir une nouvelle personne en 2021, le premier testeur ayant mis fin prématurément à son test. Un appel à candidatures a permis de trouver quelqu'un, qui a démarré un test en tant que paysan boulanger à la fin de l'année (Maximilien).

#### 2. En recherche de repreneurs ou pour faire une pause

Les propriétaires du [Jardin des Charmilles \(St Jean St Gervais – 63\)](#) nous ont contacté après avoir rencontré une porteuse de projet a priori intéressée pour se tester sur la ferme, dans un contexte de transmission. La mise en place de ce test n'a pas abouti. Les raisons qui expliquent cela sont multiples :

- Difficultés pour l'accueillant à définir les conditions de reprise proposées
- Difficultés pour l'accueillant à définir le degré d'interactions souhaité avec l'activité déjà en place.
- Difficultés relationnelles entre l'accueillant et la porteuse de projet après plusieurs rencontres « d'interconnaissance ».

La porteuse de projet est partie se tester « elle-même » dans le Cantal, suite à une annonce transférée par Îlots Paysans depuis la newsletter de la Cantadear.

Nous avons par ailleurs accompagné une paysanne souhaitant cesser temporairement son activité de plantes aromatiques et médicinales et petits fruits, et qui souhaitait mettre son outil de travail à disposition de porteurs de projet. ([Jardins de Carabistouille, Trémouille St Loup – 63](#)). Un appel à candidature a été diffusé, et c'est finalement un binôme (Paul et Léo) qui a été accompagné dès septembre 2021 pour démarrer le test début de l'année 2022.

#### 3. Qui veulent « juste » rendre service :

[Quatre paysans](#) nous ont contactés pour réfléchir aux possibilités d'accueillir du test « pour rendre service ». Nous avons accompagné ces quatre personnes, trois pour des projets d'accueil de production végétale de petite surface, la quatrième pour l'accueil d'une activité de paysannerie-boulangerie. [Sur ces quatre situations, trois projets de test ont démarré fin 2021 ou début 2022.](#) La quatrième n'a pas abouti

pour des raisons de mésentente relationnelle après plusieurs rencontres d'interconnaissance entre l'accueillant et le porteur de projet pressenti.

## 4. Accompagnement de collectivités

### 1. Vichy Communauté :

Le partenariat avec Vichy Communauté initié en 2019 dans le cadre du projet TAIIST et du plan alimentaire territorial se poursuit, malgré l'arrêt du cofinancement apporté par le projet TAIIST. L'année 2021 est néanmoins marquée par une certaine « mise en veille » de l'action d'essaimage envisagé à l'issue de 2020, sans certitudes sur les moyens financiers attribués. C'est finalement l'obtention pour Vichy Communauté d'un financement dans le cadre du Plan de Relance qui va permettre à l'automne 2021 de reprendre contact avec la première ferme identifiée comme pouvant accueillir le deuxième lieu test du territoire, à savoir la ferme EARL Rieuf à Cusset.



Concernant le premier lieu test en place, sur la Ferme de La Cote, l'accompagnement se poursuit et les documents cadre continuent de s'améliorer à force de pratiques. (Ajout d'un schéma du réseau d'alimentation en eau notamment)

La convention signée fin 2021 avec Vichy Communauté prévoit sur les deux prochaines années l'essaimage du test sur deux nouveaux lieux et la poursuite de l'accompagnement à La Cote.

### 2. Grand Clermont- Livradois-Forez et la ville de Cournon :

En 2021, l'association a noué un partenariat avec Ferme de Sarliève, Terre de Liens, Bio63, Starter et la CAAP afin de proposer, dans le cadre du Plan de Relance, un projet intitulé « Nourrir, expérimenter et reconnecter pour la transition agricole et alimentaire du Grand-Clermont et du Livradois-Forez ». Ce projet qui court sur 2021 et 2022 comporte un ensemble d'actions portées par les différents partenaires sur le territoire du PAT du Grand-Clermont- Livradois-Forez.

En 2021, Ilots Paysans a donc étudié la faisabilité d'un lieu-test sur la commune de Cournon en paysannerie-boulangerie et en plantes aromatiques et médicinales. Les résultats ont été présentés à quelques élus et agents de la ville le 10/11, sans perspectives de poursuites pour l'instant.





Association Îlots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

### 3. Plusieurs prises de contact et accompagnement à l'émergence :

- Dans le Cantal :

[Saint Flour Communauté](#) et [Hautes-Terres Communauté](#) ont été rencontrées en mars 2021. En effet ces deux collectivités sont engagées dans des PAT, à des degrés d'avancement à peu près similaires, et souhaitaient connaître un peu mieux le dispositif d'espace test et discuter des suites possibles à donner à cette première rencontre. Il a été convenu qu'il était un peu tôt pour donner suite, les diagnostics n'ayant pas été encore finalisés, et les élus pas encore suffisamment concernés par le sujet du test, mais qu'une reprise de contact ultérieure était souhaitable. A noter que ces temps de rencontre ont eu lieu en présence de la Cantadear, qui a sollicité notre accompagnement pour développer du test sur leur territoire.

- Dans l'Allier :

[Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne](#),  
[Communauté de communes du Bocage Bourbonnais](#) :

Nous les avons rencontrées une première fois en 2021 lors du forum PAT organisé par Vichy Communauté le 14/10. Puis, nous les avons rencontrés chacune lors d'un rendez-vous de présentation du dispositif de test d'activités agricoles le 07/12. Ce rendez-vous nous a permis d'évaluer l'intérêt de chacune des collectivités vis-à-vis du test, et notamment son inscription dans leur PAT, et d'envisager de premiers projets ensemble.

- Dans le Puy de Dôme :

[Agglo Pays d'Issoire](#) : nous avons participé à une réunion pour soutenir le projet d'installation de Guillaume Emin sur la commune de Sugères. Puis nous avons rédigé un courrier de soutien pour la communauté de communes pour sa candidature à l'appel à projet de Plan Alimentaire Territorial.

## **5. Développement et consolidation du réseau de l'association**

### 1. Réseau local

Plusieurs actions visant à dynamiser le réseau local ont été menées :

- Plusieurs chantiers bénévoles sur le verger test : débroussaillage (le 06/03), plantations (04, 05, 11 et 12/12)
- Plusieurs rendez-vous avec les partenaires locaux ont été réalisés, soit dans le cadre de projets déjà en cours (Ferme de Sarliève, Ecopôle...), soit pour le développement de nouveaux projets (Formation « S'associer »...)



Association Îlots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

La [dynamique interassociative](#) est toujours aussi intense, avec l'implication des salariés de l'association dans les locaux interassociatifs de l'Estran (à Clermont- Fd) et, depuis cette année, aux Lococotiers (à Ambert). Par ailleurs, l'association a souscrit à hauteur de 4 parts à la SCI Côté Cour, pour un montant total de 620€.

## 2. Réseau régional

Ilots paysans a poursuivi en 2021 son implication dans [la coordination du réseau des espaces test](#) de la région Auvergne-Rhône Alpes (financement DRAAF // AITA). Nous y avons notamment poursuivi un cycle de travail sur nos modèles économiques respectifs, en creusant ce que cela veut dire pour chacune des fonctions de l'espace test. Persuadés que réfléchir en termes de modèles n'est finalement pas satisfaisant, le travail sera poursuivi à l'échelle du réseau national sur des [situations de test et non fonctions du test](#). Nous avons enfin poursuivi collectivement le travail de gouvernance et d'amélioration de l'offre de service de la couveuse Starter.

Au-delà de la question du test agricole, Îlots paysans poursuit sa [participation dans les actions du groupe agricole du CELAVAR Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'au bureau de l'association](#), avec un renouveau des actions du réseau sur la fin de l'année 2021, et le projet d'embauche d'une animatrice, concrétisée tout début 2022.

## 3. Réseau national

Ilots paysans a poursuivi sa participation dans le réseau national des espaces test (RENETA). Les salariés sont investis comme animateurs de [2 groupes de travail](#) (Mise à disposition des moyens de production, ETA et Collectivités) et comme participants actifs à [2 commissions](#) (commission compagnonnage et commission vie du réseau). Amandine est présente au [Conseil d'Administration du RENETA ainsi qu'au bureau](#).

Le [groupe de travail « ETA et collectivités »](#) a réalisé un travail de capitalisation de tous les outils des membres du réseau servant à accompagner les collectivités locales.

Le [groupe de travail « Mise à dispo »](#) a tenté de mobiliser le réseau autour de la question des laboratoires de transformation, et a pour se faire déposer une demande de financement auprès de la fondation Carasso pour le projet UTAMMM – Unités de Transformation Mobiles, Mutualisés et Modulables. Le projet n'ayant pas été retenu, l'action menée par ce groupe se résume au partage du projet PENTAMM mené par Ilots Paysans à l'ensemble du réseau, notamment l'enquête réalisée auprès des testeurs d'Ilots Paysans.

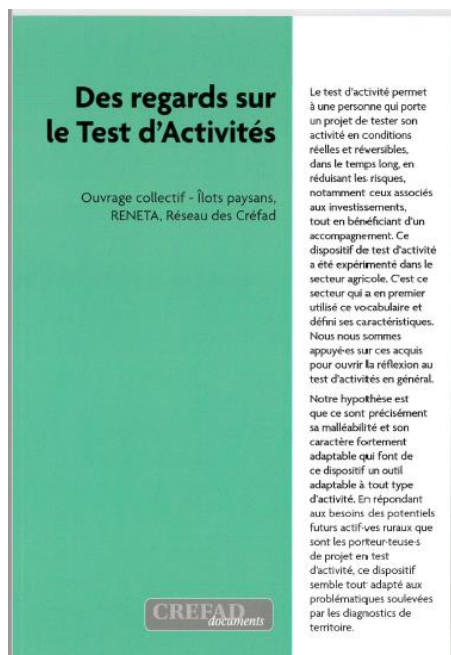


## 6. Focus sur les sujets marquants de 2021 :

### Focus 1 – 2021, dernière année du financement FSE ?

Une grande partie de nos missions d'accompagnement ont été financées en 2020 et en 2021 par le financement européen FSE. Or, début 2022, nous apprenons par la Région, qui gère ces fonds sur son territoire, que ce financement ne sera pas assuré pour les années à venir, contrairement à ce qu'elle avait annoncé pendant toute l'année 2021. Cette nouvelle est un coup dur pour l'association et fragilise, voire remet en question, plusieurs de nos actions, notamment l'accompagnement de notre archipel de lieux-test pour lesquels aucune convention de partenariat n'est mise en place localement.

### Focus 2 – finalisation de l'ouvrage « Des regards sur le test d'activité » dans le cadre du projet TAIIST



L'année 2021 a été marquée par un travail approfondi de finalisation de la rédaction de l'ouvrage qui vise à capitaliser le fruit des entretiens et des réflexions qui ont été menés dans le cadre du projet « **TAIIST** » : **T**est d'**A**ctivité et **I**nitatives au **S**ervice des **T**erritoires du **M**assif **C**entral. Cet ouvrage intitulé « Des regards sur le test d'activité » est à destination des praticiens de l'accompagnement et de l'animation en espace-test, qu'importe le type de structure dans laquelle ils travaillent. Se gardant d'apporter des réponses toutes faites à la complexité des métiers de l'accompagnement et à la création d'activités, ces analyses et réflexions, par le croisement de regards subjectifs, offrent un point d'appui spécifique pour susciter la prise de recul et le débat avec nos pairs et les acteurs concernés.

Il est structuré en 2 parties principales avec :

- des analyses portant sur ce que le test d'activité lié au travail des collectivités nous apprend sur diverses thématiques comme la question du territoire versus la question du milieu, des réflexions autour de la pédagogie, la question du « guichet unique », etc.
- un abécédaire présentant les « mots gros » gravitant autour de la thématique du test d'activité.



Association Îlots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

Pour finaliser cette rédaction, le comité de pilotage s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2021 :

- Les 3 et 4/06 à Saint-Germain-L'Espinasse (42)
- Les 7 et 8 /10 à Nadaillat (63)

De plus, pour enrichir cet ouvrage, nous avons confronté nos premières analyses avec d'autres praticiens d'Espaces-test lors des Rencontres de l'Equinoxe du RENETA qui avaient lieu les 24, 25 et 26/03/2021. [Les rédacteurs du projet TAIIST ont animé 4 ateliers de partage d'expérience](#) sur les thématiques suivantes, qui sont largement abordées dans l'ouvrage :

- [L'autonomie en ETA](#) : le test d'activités agricole mène-t-il toujours à une autonomisation des porteurs de projets ? Il s'agit là d'interroger la capacité des testeurs à prendre des initiatives. En quoi les conditions du test facilitent ou freinent l'autonomie ?
- [L'intégration locale](#) : les testeurs sont-ils ouverts au territoire ? En quoi les conditions du test agissent comme un cocon isolant ou comme un médiateur avec le territoire ?
- [L'installation progressive](#) : accompagne-t-on des personnes dans le test ou dans leur installation ? Comment définir les limites de la réversibilité, de la prise de risque ?
- [Le statut des personnes en test](#) : peut-on encore faire du test sans CAPE ?

Nous avons pu constater que ces sujets font débat au sein du réseau, car ils se heurtent aux divergences d'intention qu'ont les animateurs et leurs structures. La teneur des échanges dans certains des ateliers nous a incités à approfondir certains sujets.

Ainsi, cette première phase du projet TAIIST se voulait plutôt « analytique », car elle impliquait de notre part un pas de côté sur le « dispositif » de test et nos pratiques d'accompagnement. Elle nous a amené à imaginer une [seconde phase d'actions plus opérationnelles pour la période 2022 à 2025](#), qui sera portée par la couveuse Starter.

### Focus 3 -intensification des plantations sur le verger-test

2020, 2021 et 2022 sont marquées par le projet de renouvellement et d'agrandissement du verger-test. En 2021, ce sont 7500 m<sup>2</sup> qui ont été plantés avec 660 pommiers au total, soit le plus gros morceau du programme !

En amont de ces plantations, plusieurs opérations ont été réalisées par l'association, les testeurs du verger-test et des prestataires de l'association pour préparer les plantations : analyses de sol, passage d'outils de préparation du sol (chisel, rotavator,

cultivateur), semis engrais vert, approvisionnement et mise en place du palissage et réalisation des trous à la tarière.

Un petit patchwork en image des chantiers collectifs sur 4 jours de début décembre 2021 :



C'est au final une cinquantaine de bénévoles qui aura participé à ce gros chantier, dont la dernière phase aura lieu à l'hiver 2022. Encore un grand merci à tous les participants et participantes !

## Focus 4 – création de la SCIC Ferme de Sarliève et prise de parts sociales par Ilots Paysans !

L'année 2021 a été marquée par une forte implication de l'association dans le projet de la Ferme de Sarliève. Entre la création de l'association fin 2020 et la création de la SCIC fin 2021, il y a eu un gros travail de concertation pour construire la coopérative.





Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

Ilots Paysans a été impliqué dans plusieurs commissions de travail :

- Le conseil d'administration de l'association
- Commission « Activités », ayant pour vocation de définir et d'organiser les activités de production au sein de la ferme de Sarliève.
- Commission « Gouvernance », qui avait pour mission de construire la gouvernance et le modèle juridique de la SCIC.
- Commission « Finance », dont l'objectif était de pérenniser financièrement le projet
- Comité « Installation », dont l'objet était d'accueillir et d'accompagner les futurs porteurs de projet de la ferme.

A la fin de l'année 2021, lors de l'AG constitutive de la SCIC, Ilots Paysans a pris 3000€ de parts sociales pour entrer dans le collège des structures fondatrices du projet. Le Conseil départemental du Puy de Dôme a été le principal financeur direct de l'implication d'Ilots Paysans dans le projet en 2021, Ferme de Sarliève prenant en charge le reste.

## Focus 5 – Remise en question du partenariat avec l'Ecopôle Val d'Allier.



Au cours de l'année 2021, les problèmes déjà signalés les années précédentes auprès du SEAT se sont répétés. La principale limite soulevée était encore la sécurisation du site. En effet, le lieu test a été victime à nouveau d'actes de vols et de vandalisme, contre lesquels le SEAT a déployé peu de moyens, malgré nos sollicitations répétées, ainsi que celles des testeurs, qui ont vu leur travail saccagé à plusieurs reprises.

Par la même occasion, l'année 2021 a révélé un réel besoin d'améliorer la communication et de rétablir une confiance entre le SEAT, Ilots Paysans et les testeurs de la zone Champmot. En effet, les testeurs ont témoigné ne pas avoir été informés à plusieurs reprises des actions qui avaient lieu sur le site, notamment en ce qui concernait les apports de terre végétale plutôt vécus en contradiction avec les exigences du cahier des charges imposés par l'agriculture biologique que les testeurs s'efforcent de suivre.

Malgré ces constats, le SEAT a d'abord renouvelé en novembre 2021 sa demande pour l'accompagnement en 2022 de deux personnes sur le site, conditionné par la mise en place rapide d'une solution de gardiennage ; puis est finalement revenu sur sa demande en février 2022, mettant fin au partenariat Ilots Paysans – SEAT. Le test de Benoît se poursuit quand même, l'Ecopôle Val d'Allier ayant pour objectif de devenir un espace test à part entière.





Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

## Focus 6 - Développement de la fonction « pépinière » d'Ilots Paysans et le projet PENTAM

Dans la continuité de ce qu'elle a fait les années précédentes, l'association a lancé en 2021 un projet de développement d'un « Parc d'Équipement Mutualisé pour les Tests Agricoles en Maraichage » (PENTAM) à l'échelle du Puy-de-Dôme, dont l'animation a été financée par la Fondation Léa Nature. Ce PENTAM, constitué des équipements et de matériels de base d'une activité en maraichage diversifié biologique en circuits courts (système d'irrigation, serres, matériel de traction avec socs, matériel de vente...) doit permettre à des porteurs de projet qui n'ont accès qu'à du foncier nu et un petit espace bâti de se tester dans une activité professionnelle en maraichage biologique. Une fois le test réalisé, le matériel peut être déplacé vers un autre lieu-test pour servir à un autre projet. L'idée est également de mutualiser, à un instant T, ce PENTAM entre plusieurs testeur.se.s afin qu'un maximum de personnes en bénéficient au cours du temps.

En 2021, les équipements constituant ce PENTAM (motoculteur, système d'irrigation, et tunnels) ont été identifiés, chiffrés et une demande de soutien auprès du CD63 a été réalisée. Les investissements ont ensuite été réalisés tout début 2022 pour équiper 3 lieux-tests du département.

## 7. Perspectives 2022.

Pour l'année 2022, Ilots Paysans prévoit de poursuivre les contacts auprès des collectivités. Il s'agira aussi d'ouvrir de nouveaux champs de travail pour donner suite à la journée d'échanges du 5 octobre 2021 organisée avec le conseil d'administration pour questionner l'évolution du projet associatif. Parmi ces nouveaux chantiers :

- **Comment faciliter l'accès au test ?** D'abord d'un point de vue économique, en faisant le constat que pour une majorité des personnes en test les conditions de vie sont relativement précaires en l'absence de ressources financières complémentaires. Plusieurs pistes de travail sont repérées : engager une prise de contact auprès de la région pour étudier la possibilité d'indemniser les testeurs au titre de la formation professionnelle ; réfléchir à la possibilité pour l'association de soutenir directement les testeurs par un apport en trésorerie ponctuel via une cagnotte solidaire. Ensuite il s'agira aussi d'améliorer l'accès à l'information en allant spécifiquement vers des publics auprès desquels Ilots paysans n'intervient pas habituellement. Des rendez-vous auprès de maisons de quartier ou d'agence pôle emploi sont envisagés.
- **Comment renforcer l'accompagnement des testeurs ?** Là aussi, plusieurs pistes sont identifiées : développer du lien avec des acteurs « filières » par le biais



Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

d'un circuit de visites de lieu de transformation, de commercialisation, etc. ; faire davantage de **temps d'échanges de pratiques entre testeurs**, qui sont par ailleurs des temps d'interconnaissance précieux ; imaginer un **accompagnement spécifique lié à la question du genre** dans les métiers agricoles.

- **Comment renforcer les liens entre testeurs ?** A l'heure actuelle il n'existe aucun temps d'accueil formalisé des testeurs et testeuses à leur arrivée dans l'espace test. Réfléchir ce **temps d'accueil** et le penser comme un rituel d'entrée en test pourrait être un premier pas pour faciliter l'interconnaissance entre les personnes en test. Par ailleurs, créer des **liens « anciens, nouveaux »** fait aussi partie des demandes identifiées auprès des testeurs. La mise en place d'une **newsletter** pourrait être un premier pas. Il s'agira donc en 2022 de creuser cette question.

Pour pouvoir mener à bien ces nouveaux chantiers, le conseil d'administration envisage **de recruter au printemps une quatrième personne pour venir renforcer l'équipe** déjà au maximum de ses capacités de travail.

## 8. La gouvernance, regard rétrospectif

Le CA s'est réuni 6 fois dans le courant 2021, dont une journée spéciale « projet associatif » le 5 octobre 2021.

Le bureau s'est réuni chaque mois afin de gérer les affaires courantes.

### Ils nous ont soutenus en 2021 :

